

COMMUNE DE PANGE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.
Séance du 26 MAI 2015.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 26 mai 2015, à 20 h 00, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GRANDJEAN, 2^{ème} adjoint (Monsieur CHLOUP étant absent).

Etaient présents :

- | | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| - Monsieur Jean-Yves COLIN | - Monsieur Jean-Baptiste LAURENT |
| - Madame Denise GAEHNKE | - Monsieur Gérald LHENRY |
| - Monsieur Jean-Paul GRANDJEAN | - Madame Angélique MARINACCI |
| - Madame Anita LADAIQUE | - Monsieur Marc MAYOT |
| - Madame Mireille LADAIQUE | - Madame Aline MULLER |

Etaient absents :

- Monsieur Roland CHLOUP
- Monsieur Jean-Marie GAUTIER
- Madame Stéphanie GILBERT
- Monsieur Jacques HERRLICH
- Madame Nadine HUSSON

Procuration de Monsieur Roland CHLOUP à Madame Denise GAEHNKE.

Procuration de Monsieur Jean-Marie GAUTIER à Monsieur Jean-Paul GRANDJEAN.

Procuration de Madame Stéphanie GILBERT à Madame Angélique MARINACCI.

Procuration de Madame Nadine HUSSON à Madame Mireille LADAIQUE.

Conseillers en exercice : 15

Nombre de procurations : 4

Conseillers présents : 10

Nombre de votants : 14

Délibération n° 2015/401

Objet : Aménagement foncier – Réclamation de Monsieur TARILLON parcelle 1035

- Considérant l'appel de Monsieur TARILLON concernant la proposition de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de modifier la parcelle n° 1035 (verger);

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De maintenir en l'état le chemin rural existant et la parcelle n° 1035.
- De créer un chemin de 5 mètres de large reliant les 2 chemins ruraux existants à l'extérieur de la parcelle 1035.
- Donne procuration à Messieurs Jean-Marie GAUTIER, 1^{er} adjoint, Jean-Paul GRANDJEAN, 2^{ème} adjoint, et à Monsieur Marc MAYOT, conseiller municipal, pour représenter la Commune lors de la réunion plénière du 1^{er} juin 2015.

Unanimité

Transmis le : 27/5/15

Affiché le :



Pour copie conforme.
Certification du caractère exécutoire.

Pange, le 27/05/15

Le Maire,
R. CHLOUP

Plc
[Signature]

COMMUNE DE PANGE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.
Séance du 26 MAI 2015.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 26 mai 2015, à 20 h 00, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GRANDJEAN, 2^{ème} adjoint (Monsieur CHLOUP étant absent).

Etaient présents :

- | | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| - Monsieur Jean-Yves COLIN | - Monsieur Jean-Baptiste LAURENT |
| - Madame Denise GAEHNKE | - Monsieur Gérald LHENRY |
| - Monsieur Jean-Paul GRANDJEAN | - Madame Angélique MARINACCI |
| - Madame Anita LADAIQUE | - Monsieur Marc MAYOT |
| - Madame Mireille LADAIQUE | - Madame Aline MULLER |

Etaient absents :

- Monsieur Roland CHLOUP
- Monsieur Jean-Marie GAUTIER
- Madame Stéphanie GILBERT
- Monsieur Jacques HERRLICH
- Madame Nadine HUSSON

Procuration de Monsieur Roland CHLOUP à Madame Denise GAEHNKE.

Procuration de Monsieur Jean-Marie GAUTIER à Monsieur Jean-Paul GRANDJEAN.

Procuration de Madame Stéphanie GILBERT à Madame Angélique MARINACCI.

Procuration de Madame Nadine HUSSON à Madame Mireille LADAIQUE.

Conseillers en exercice : 15

Nombre de procurations : 4

Conseillers présents : 10

Nombre de votants : 14

Délibération n° 2015/402

Objet : Aménagement foncier – Réclamation de Monsieur Jean LANG.

- Vu le procès-verbal de la réunion du 23 février 2015 de la Commission Communale d'Aménagement Foncier ;
- Vu l'appel de Monsieur Jean LANG devant la Commission Départementale d'Aménagement Foncier ;
-

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- Demande l'application de la décision de la Commission Communale d'Aménagement Foncier (soulte de 4.000 €).
- Donne procuration à Messieurs Jean-Marie GAUTIER, 1^{er} adjoint, Jean-Paul GRANDJEAN, 2^{ème} adjoint, et à Monsieur Marc MAYOT, conseiller municipal, pour représenter la Commune lors de la réunion plénière du 1^{er} juin 2015.

Unanimité

Transmis le : 27/5/15

Affiché le :



Pour copie conforme.
Certification du caractère exécutoire.

Pange, le 27/05/15

Le Maire,
R. CHLOUP